

Lwowska Naukowa Biblioteka im. W. Stefanyka NAN Ukrainy. Oddział Rękopisów.

Zespół (fond) 4.

Zbiór rękopisów Biblioteki Baworowskich

Dział (opys) 1

1651. Kossakowski Szymon, Mémoire pour S. Excellence Monsiur le Baron de Zuckmontel,

Dresde, 30.V.1770.

STRONY NIEZAPISANE NIE ZOSTAŁY ZDIGITALIZOWANE

Львівська бібліотека
АН УРСР

ВІДДІЛ РУКОПИСІВ

Баб. 1651

ZBIÓR
REKOPISÓW

FASCICVLVM PORTES
LIBRORVM
VT RVSTICVS AGNVM



BIBLIOTEKA FVNDACYI W. HR.
BAWOROWSKIEGO WELWOWIE
N^o 1651 *V. B. 51.*

Mémoire pour son Excellence Monsieur le Baron de Zuckmantel Envoyé à France

- 1^o Je suis un de ceux qui ont formé les premières Confédérations en Lituanie, et même après la malheureuse Histoire de Mierow. Je me suis soutenu encore quelque temps mais ne pouvant plus résister aux efforts de Russie, j'ai pris le parti d'aller en Turquie pour me mettre au fait de l'intention de la Porte, et des espérances qu'il y avoit pour ma Patrie.
- 2^o A cette fin j'ai eu la précaution de me faire accréditer par sept Maréchaux de Lituanie mes Collègues, qui dans l'acte du plein pouvoir dont je joins ici copie cotée A me déclarerent Maréchal général de la Confédération de Lituanie.
- 3^o Je pris mon chemin par Dresde pour m'instruire de l'intention de cette Cour et pour lui témoigner le zèle et l'attachement de toute la Province du Grand Duché de Lituanie.
- 4^o Quoique la Serenissime maison de Saxe n'avoit pas jugé à propos de se déclarer, j'ai promis cependant à S. A. R. Mgr le Duc de Courlande au service duquel j'ai passé ma jeunesse, que je me ferois un devoir de l'informer exactement de l'Etat des Confédérés en Turquie et des intentions de la Porte. Je lui ai même

avoué que mon dessein étoit de faire entrer s'il étoit possible
un corps de Turcs ou de Tartares en Pologne et en Lithuanie
pour encourager la nation et faire une diversion au
Russes.

5° S. A. R. Mgr le Duc pour me donner une nouvelle
preuve de bonté dont il ne cessoit de me combler me
promit de subvenir aux frais de mon voyage et de
mon séjour en Turquie, et de me faire toucher une somme
d'argent par la première occasion. Supposant avec raison
que les efforts que j'avois faits en Lithuanie et la
vengeance des Russes m'avoient privé de ressource,
et me chargea de deux lettres pour M. Krasinski
et pour M. le Podcrassy.

6° J'ai pris ensuite mon chemin par la Hongrie. J'ai
vu le Grand Trésorier à Bilitz, où m'étant arrêté
une quinzaine de jours, j'y fis connaissance avec
M. de Chateaufort qui revenoit de chez Mgr
l'Evêque de Haminiack et qui deux jours après se
remit avec moy en chemin pour le rejoindre. Nous
atteignimes l'Evêque à 6 lieues de Seguet. J'ai trouvé
d'abord que le Grand Trésorier étoit décidé d'être un
et bien intentionné, qu'il réussiroit avec la nation
parce qu'il étoit franc, souple, poli, adroit et doué d'un
esprit d'ordre. Et que ceux manquoient de ce but qui
paroissent embrouillés, opiniâtres, timides, exclusifs
et trop pénétrés de leur infailibilité. Je crois même
devoir joindre ceux dont l'ambition n'auroit que
l'élevation de leur famille et la leur pour premier objet.

7° Arrivé sur le territoire Turc avec M. de Chateaufort

2

j'ai trouvé le Seraskier Rumeli Pachas avec un corps
considérable de troupes Turques et Tartares. Ce seraskier
faisoit tellement M. le Podcrasny, qu'il ne vouloit pas
laisser passer M. de Chateaufort pour le joindre, et qu'il
vouloit que ce dernier qu'il traitoit d'Envoyé de France
sur le rapport du P. de Valachie, s'adressat avec ses
Commissaires à M. Grocholski Regimentaire du Delfant
Putawski qu'il avoit pris sous sa protection.

8.° M. le Podcrasny estoit si dévot à la porte que peu de
jours avant notre arrivée, le Visir lui avoit fait essuyer
mille mortifications à Crantepes ou les Evesques publierent
la declaration de guerre contre la Pologne, grace à l'explication
maladroite de la rupture du traité de Carlowitz, à la
Hauteau insurmontable et aux brusqueries de M. le Podcrasny
declaration qui sembloit viser à rétablir les affaires sur le
pied ou elles estoient avant le dit traité de Carlowitz. L'on
trouvera un détail de tout ce cy dans la relation que j'ay
faite à Speria et que je joins icy cottée B de meme que
les points que j'ai donné à la généralité en ayant été requis
par un Sanctum que je joins aussy icy cottés C et D.

9.° Le Seraskier me proposa de me faire accompagner
d'un Corps considérable de ses troupes pour entrer en Pologne
comme dans les circonstances que j'ai trouvées, cette démarche
auroit été funeste à la Pologne, et que par Promeno et par
conscience, je devois épargner à ma patrie, une calamité aussy
certaine et de secours qui par la declaration dont j'ai parlé
et le deffaut de discipline, seroient devenus bien dangereux.
C'est cette réflexion qui m'a fait abandonner un projet
qui m'avoit paru si utile à mon départ de Lithuanie et

qui me fit employer toute mon adresse pour étudier la proposition
du seraskier. Je fus même assez heureux pour dissuader M.
Grocholski de s'en charger. Et quoique les persécutions et les
chicanes que M. le Podcrassy lui suscitoit tous les jours
l'avoient déjà porté au désespoir, j'ai eu l'adresse de Ladoucio
et j'en ai porté à se joindre à la Confédération de Bar et
de n'agir que de concert avec elle.

10. Trois jours après le départ de M. de Chateaufort
qui trouva moi en de se débarrasser des honneurs et des prétentions
dont le seraskier l'accabloit, j'en rejoignis à Hopanka où
se trouvoit la Confédération. M. le Marechal Krasinski
auquel j'ai remis la lettre de S. H. R. Mgr le Duc
de Courlande de même que tous les Conseillers n'ont pu
vouloir se former des séances dans l'absence de M. le
Podcrassy, ce qui impatientoit M. de Chateaufort.

Voilà un Exposé fidèle des raisons qui m'ont
fait entreprendre le voyage de Turquie, de même que de
motifs qui m'ont fait résister au projet de faire entrer les
Turcs en Pologne.

Maintenant pour abréger les choses et pour faire
mieux connoître la vérité, je veux répondre au mémoire
calomnieux qui a été présenté contre moy par M.
Suchodolski.

Je commence d'abord par supposer et soutenir que ce Monsieur
étant une créature de la famille des Craxtorjiski est
un instrument que Petersbourg et Varsovie ont employé
pour trahir et desservir les Confédérés en Turquie, qu'il
abuse de la simplicité qu'il ont eue de luy donner un plein

pouvoit pour decouvrir toute la Confédération en avançant
 en leur nom et vice a vice d'une Cour amie, a laquelle il est
 facile de tout verifie, de re faits et des circonstances
 qui n'ont jamais existé. Que pour mettre le comble a sa
 perfidie, il a presenté icy un memoire, conçu et écrit a
 Varsovie d'une legue en imitant le style
 et en accumulant des circonstances fausses ou alterées. On
 a cherché a faire naître des défiances et des nouvelles
 divisions entre les principaux acteurs et d'inspirer a nos
 Protecteurs contre les confederés cette horreur et ce
 mépris que les mensonges et les noirceurs doivent
 nécessairement attirer.

C'est pourquoy je vais insere icy le memoire de M.
 Suchodolski et pour mieux faire connoître l'évidence
 de ce que j'avance j'y ferai mes objections en marge

Reponse

Traduction du Memoire
 de M. Suchodolski qui contient
 le detail de la Conduite et du
 Séjour de M. Kossakowski en
 Turquie

(1.) Il est impossible que MM. les Confederés
 aient enjoint a M. Suchodolski de me faire
 ce reproche, puisque ces Messieurs estoient
 instruits et M. Suchodolski n'ignoroit pas
 lui meme que le Sr. Kossakowski étoit Major
 de la Confédération et l'armée du grand Duc de
 de Lithuanie, ce qui étant prouvé par l'article
 second de mon expose de meme que par la preuve
 authentique que j'y ai joint sous la lettre
 rendent suspect l'auteur d'un écrit qui debute
 par une fausseté

Le Sr. Kossakowski arriva au
 mois de Juin de l'année passée 1769.
 a Kopynk endroit de la Tartarie
 ou les Confederés aiant passé le
 Quartier d'hiver devoient marcher vers
 Tschim. D'abord il debuta par
 se declarer Marechal de la
 Confédération de Lithuanie (1.)

(2) Ce point justifie encore l'opinion que l'on doit avoir et du mémoire et de celui qui l'a présenté, vu que cette circonstance peut être certifiée par M. de Chateaufort comme on l'a vu dans mon exposé art. 10.

(3) Les Confédérés auroient écrit la maladresse de produire comme une preuve de ce que je ne voulois pas m'ouvrir de ce que j'ai devancé la Confédération pour me faire enfermer avec M. Podkaszzy a Chocim, sans le quel comme l'on voit ci dessus il ne vouloit pas tenir les séances. D'ailleurs il ne pourroit pas mieux qu'à mon arrivée a Hopanka j'en remis a M. le Marechal Krasinski une lettre de S. A. R. Mgr le Duc de Covtande de meme qu'à M. le Podkaszzy dès que je l'eus joint a Chocim, j'en suis même si bien ouvert a ce point qu'il me pria de le représenter auprès du Seraskier Rumeli Pacha qui s'étoit avancé contre les Russes; j'en souviens même que m'étant appercu que le Seraskier étoit mécontent de son absence, et que les ennemis de M. Podkaszzy profitoient de cette occasion j'eus écrit la veille un billet que j'eus fait parvenir par le P. Cretwertzki, la nuit du onze au douze de juillet pour le prier de venir nous rejoindre. Il y vint et resta avec nous jusqu'au moment où l'Abasi Pacha s'étant retiré força le Seraskier de se renfermer avec nous a Chocim. M. le Podkaszzy pendant tout ce siège m'accordoit toute sa confiance et me pria même de me charger

de se servir du caractère d'Envoyé de cette Province aux Etats et la Généralité en lui demandant ses lettres d'exécutions pour juger de la validité de sa mission et pour pouvoir contester les propositions dont il pourroit être chargé mais la réponse du Sieur Kossakowski fut que le Comte Potocki et plusieurs Conseillers étant absents. S'étant alors rendu sur les rives du Danube au Camp du G. Vidiv il ne pouvoit s'ouvrir a personne avant que ce Regimentaire ne fût de retour. (2)

Pendant pendant ce temps la le Comte Potocki étant parti avec le Seraskier Bacha avec Chocim a la tête de 6000. hommes la Confédération de son côté malgré toute la diligence possible ne put empêcher le Regimentaire d'être assiégé a Chocim. Le S. Kossakowski aiant devancé la confédération arriva a temps pour être informé avec M. le Podkaszzy a Chocim qu'il y avoit de mauvais raisons qu'il ne pouvoit faire aucune ouverture sur l'avenir de sa mission avant que toute la Généralité ne fût assemblée (3)

du Commandement d'une centaine d'hommes
qu'il avoit avec luy; y a-t'il après cela et
l'apparence que je n'eusse vu ouvert, et que
mes intentions et mon but n'aient été
connus de M. le Podcrasny. D'ailleurs
si pouvois remettre mes lettres de créance pour
la Turquie, j'exigerois des formalités
d'une Confédération qui n'étoit point alors
ce qu'elle est aujourd'hui: cela ne prouve
que l'attention que j'avois de maintenir la
dignité du Grand Duché de Lithuanie
que je représentois, et n'emporte pas l'idée
que je ne me suis par ouvert aux Chefs
de la Confédération parce que j'en avois
par satisfait aux cérémonies purement
extérieures et usitées dans ces occasions.

(4) Je tremble pour ces Confédérés si ce
Monsieur Suchodolski qui a fait arranger
son mémoire à Varsovie met le comble à sa
malice en ne s'étant parvenu au Turc cette
histoire à l'arrière-garde: j'en ai ramassé
une quinzaine de clopes abandonnées
sans chevaux et sans argent, j'ai même
racheté des Tartares. M. Bilak
Capitaine au Régiment de garde de
Lithuanie M. Suchowski Lieutenant
de la Confédération et M. Milewski que
j'ai ramené à M. le Podcrasny, d'ailleurs
ce dernier n'étoit que trop occupé de moy
n'accordant jusqu'à la toute sa confiance
et c'est pour suivre mon conseil qu'il s'enpédia
après la levée du siège de Chocim M.
Kochanski avec des depeches pour la

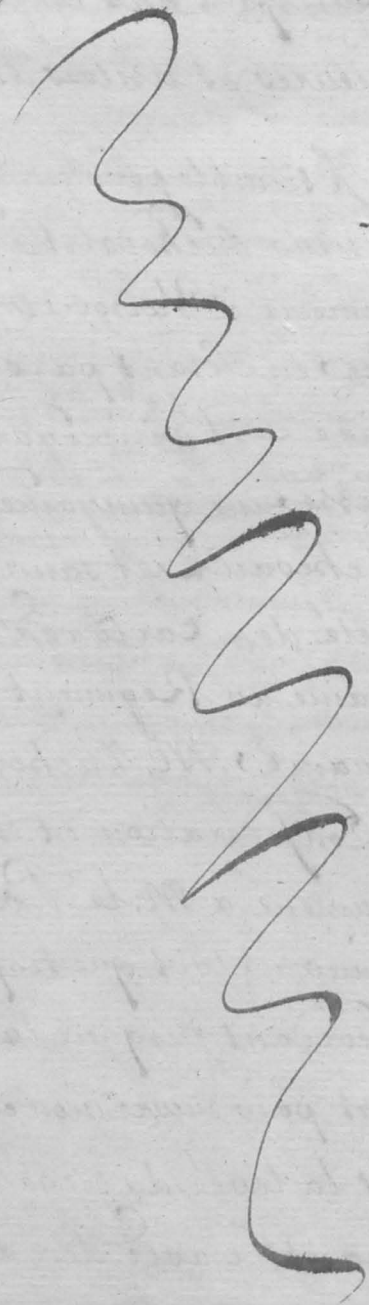
24
Le Secours Turc ayant fait
lever le siège aux Russes la
confédération ne put malgré
cela encore joindre le Podcrasny
étant obligé de sacrifier à une
vingtaine de mille saute
Substance dans un Raid
entièrement dévasté et saccagé
par les armées de M. le Podcrasny
et son côté fut retenu par le
Grand Visir qui se préparoit
d'agir avec vigueur. Les Russes
ayant disputé le passage du
Dniester pendant tout l'Été
aux Turcs, ces derniers craignant
l'approche de l'hiver dans un
climat froid abandonnant
Chocim et se retirant derrière
le Danube ce ne fut qu'alors

Cour de Dresde, et qu'il me pria d'écrire
au s^r. Poncet une lettre dont il m'a fait
donner la copie de la main de son confident
M. Stengwiltki que je joins icy sous la
lettre E. et si le dit M. Hochanski
n'eut par été enlevé par les Russes on
auroit vu à Versailles et à Dresde qu'il
n'étoit pas mécontent de moy.

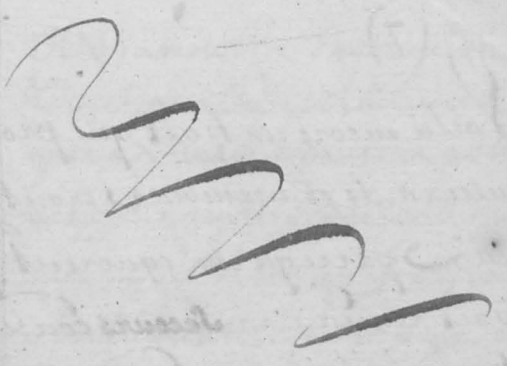
(b.) Cela prouve encore que ce mémoire a été
conçu à Varsovie et qu'il étoit écrit par des
gens qui avoient plus d'esprit de suite que
d'information puisque je prends à témoin M. de
Chateaufort, que quoique malade à la mort
pendant et après le siège de Chocim je
m'intéressai bien visiblement au bien de l'affaire
et que je me suis fait traîner chez M. le
Poderaszy pour le conjurer de changer de
ton et de finir ses disputes et ses querelles
avec le Visir Moldavan Pacha et le Chan
de Cartarer, ce qui causeroit infailliblement
sa perte et son malheur. M. Suchodolski
ne peut par ignorer que m'ayant fait mener
à Sarry sur une charrette je suis délaissé
par les Confédérés qui prenoient leur devant
jusqu'à l'arrivée de l'Abasi Pacha et du
Sultan frère du Chan qui faisoit l'arrière garde.
J'ai eu le bonheur de gagner leur amitié
et leur confiance jusqu'au point qu'ils
vouloient rebrousser chemin et faire en sorte
de pénétrer avec moy en Pologne. Comme
je n'étois point encore rétabli et que cette
commission me paroissoit comme je l'ai déjà

moment ou la confusion joint
son Camp à celui de Curce sous
Sarry que tout le monde se
rassembla, mais le temps et les
circonstances ne permirent
point de s'occuper du s^r
Kossakowski l'Amir
Polonois aiant été obligé
de faire l'arrière garde à celle
de Curce. (4)

Cependant Kossakowski
aiant touché quelque million
de Ducats du s^r. Lasoski
s'attacha uniquement à la
poursuite du Bacha dont il
gagna bientôt l'amitié intime
au point de l'or. (5)

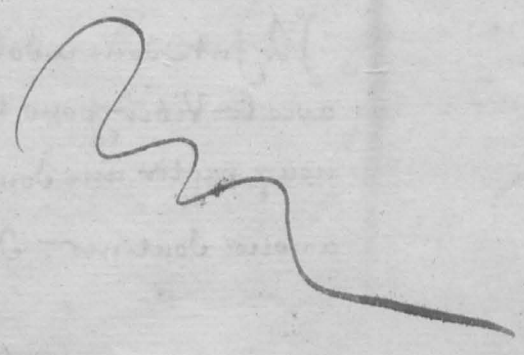
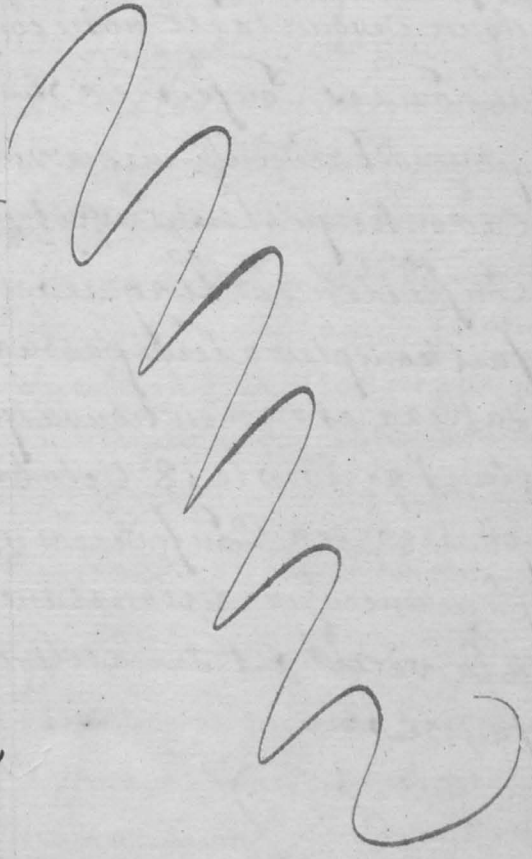


dit scabreuse et dangereuse, j'ai étudié
 M. Lasocki ne voulant point non plus s'en
 mêler ne laissa par cependant de vouloir
 son crédit chez les Turcs à M. le Podcarssy
 qui ~~pourrait~~ ne m'à jamais fait remarquer
 qu'il en eut été inquiet ou fâché



(6) Le reproche est admirable; c'est accuser
 un homme d'avoir cherché pendant son séjour
 à Paris à se concilier l'amitié et la bonne
 grâce de Monseigneur le Duc de Choiseul.
 D'ailleurs aiant envie d'adoucir le Visir
 en leur faveur je devois par politique adopter
 un système différent de celui de M. Podcarssy
 qui étoit entièrement brouillé avec la Porte
 par le trop de hauteur dans ses procédés
 et par ses querelles avec le Visir, ce qui est
 prouvé par la lettre que M. Duval Drogman
 de France lui écrit. Vous agiriez Monsieur
comme si la Porte avoit plus besoin de votre
secours que vous ne l'avez d'usien. Outre que
 dans ce moment, ~~Outre que dans ce moment~~
 j'ai suivi un bien bon conseil et qui ne devoit
 par nous paroître suspect, celui de S. E.
 M. l'Ambassadeur de France qui marque
 dans une lettre à M. le Podcarssy; Toutes
les affaires ne se traitent pas à Constantinople
et il y a un Divan à l'Armée auquel vous
devez vous adresser.

Après le passage du Dniester
 notre Corps fut camper à un
 lieu du Dniester dans un
 village. Le Visir se porta à
 Sacciville au bord du Dniester
 et la Nosakowski s'étant
 entièrement séparé de la
 Confédération ci sta avec le
 Visir. (6)



Pour nous autres aiant fait
 argent de tout pour soulain
 ner le Corps nous rétamé
 sur ce entre faitre de m'aire et
 tout vaillable Diamant
 &c. &c. ayant déjà tout

(7)

Voilà encore un trait qui prouve que les auteurs de ce mémoire n'ont jamais été sur le lieu & parce qu'ils ignorent que M. Lasochi avoit tenu des secours considérables aux Confédérés de la part de la sérénissime Maison de saxe pour leur aider à se procurer la bienveillance des Turcs, dans le même temps qu'il m'avoit apporté les trois mille Ducats que S. A. R. Mgr. le Duc de Courlande avoit bien voulu me faire parvenir, ce qui rend incroyable pour ce moment le manque de ressources dont ils se plaignent. J'admire au reste la malice et l'adresse avec laquelle ils visent à nous décréditer auprès d'un Couvain à laquelle nous devons toute notre confiance en avançant au nom des Confédérés une fausseté qui seroit ridicule même vis à vis les Russes. Car outre qu'il n'y avoit jamais 3000. Confédérés en Turquie, le Visir les avoit fait compter à leur passage sur le Pont de Sathera et on n'en trouva que six Cent, cela étant arrivé le 8. Octobre de l'année passée, les Confédérés n'auroient jamais pu avancer une circonstance aussi contraire à la vérité et si facile à être démontée fausse

engagé pour soutenir 3000. —
homme avec frais et dépenses
pendant que toute communication
avec nos frontières d'où l'on
auroit pu espérer quelque
Secours avoit été entièrement
barré. (7)

Il fut donc résolu de traiter
avec le Visir pour l'engager à
nous prêter une somme capable
de soutenir. Mais alors

Il n'est impossible de concevoir comment ceux qui employent M. Suchodolski peuvent pousser la malice et la maladresse jusqu'à ce point. Pour avancer une fausseté aussi manifeste ils me font parler moitié en seros, moitié en ennemie de la bonne cause; ils avancent une déclamation sur l'horreur et les angoisses de la situation des Confédérés d'une manière aussi touchante qu'on seroit presque ^{tout} la croire naturelle; cependant il n'y a rien de plus faux. Les Confédérés n'étoient point dans ce temps là dans une situation aussi embarrassante. Par le moyen de M. Duval et de M. de Chateaufort ils avoient reçu du Visir cinquante bourses pour les objets les plus pressants outre neuf bourses qu'ils obtinrent par moi avec les provisions de bouche et le fourrage sans compter que M. Suchodolski n'avoit par encore trouvé moyen de faire employer les secours qu'ils avoient reçus par M. Lasocki, comme nous le verrons ci après et que moi même j'étois en argent avec lequel j'ai cherché d'y rendre service à tout mes Compatriotes témoin M. le Conseiller Kozuchowski icy présent qui avant notre départ pour la Hongrie écrivit à M. le Marechal Krasinski pour lui offrir de ma part 100. Ducats que je vouloit lui prêter pour ses besoins personnels.

6
Kossakowski soutenu du Crouchement de la Porte que son nation dont il avoit acheté l'amitié déclara hautement au Visir qu'il ne pouvoit absolument traiter avec nous bien même nous payer de l'argent; vu que nous n'étions point autorisés de notre Patrie étant sortis de la Pologne avant qu'une Généralité avoit été formée; ainsi que la Sublime Porte ne devoit point nous considérer que comme des gens uniquement occupés de leurs intérêts particuliers et ne cherchant qu'à extorquer de l'argent à cette seule fin. La Pologne n'est pas encore assez pauvre dit il pour avoir besoin de telle aide et elle m'a envoyé pourvu d'argent et je ne demande rien. Il fut facile au Sr. Kossakowski par un discours aussi captieux de nous jeter dans le plus grand embarras dont la suite a été qu'un grand nombre priés par la misère prirent la fuite d'autre se firent Turcs plusieurs furent réduits dans l'Esclavage et le reste avec les Chevaux perirent par la faim. (8)

Il est à remarquer que toute cette tirade
toute pathétique et intéressante qu'elle
paroit n'est cependant comme tout le reste
que des faits inventés dont il n'y a pas
un seul qui ait existé. D'abord pendant
tout notre séjour à Salléza j'ai été fort
bien avec les Confédérés, et j'en employai
le crédit que j'avois su gagner auprès du
Visio que pour leur rendre service, c'est ce
que Molévan Pacha attesta lui-même
dans le temps que M. Suckowolski étoit
parvenu à me faire poursuivre par les
Confédérés, lorsqu'il leur reprocha, —
comment ils pouvoient vouloir la perte
d'un homme qui n'avoit fait que les
servir. Mon zèle et mon attachement
pour la bonne cause étoit même si bien connu
de MM. Hrasinski et Potocki qu'ils
concertèrent avec moy leur dépêche qu'ils
expédirent pour le Cour amier
ayant ^{su} que M. Cochanski avoit été
enlevé par les Russes et M. Le
Poderaszy me pria d'écrire au Ponce
la même lettre dont j'ai déjà joint la
copie cotée F. Par M. Niedobylski,
qui fut expédiée le 26 octobre l'année
passée. D'ailleurs j'en ai eu jusqu'à lors
aucun démêlé avec M. le Poderaszy
il n'y a que l'affaire de M. Hadlubicki
qui a causé quelque altercation entre
nous. M. le Poderaszy me redemanda
cet homme qui s'étoit mis sous la
protection du Divan qui m'avoit
cujoint

Kossakowski saisit cette
cruelle circonstance pour gagner
un parti considérable il attira
par de belles promesses et par l'
appât de l'argent deux
Conseillers et beaucoup de
Gens de bien entre autres quatre
vingts Podczytowzy ayant
appris que Kossakowski leur
recevoit de l'argent fournissoit
le nécessaire fit un complot
et se devoit faire malice car
malheureux ayant été
rencontrés par un gros
Cours ils tombèrent de dessus
ou massacraient une grande
partie et le reste se sauva
pour joindre les Russes.
Leurs cour de Sastak nous
reduisoient presque au
désespoir ne sachant comment
faire pour nous délivrer d'un
Cours qui nous opprimoit par
notre propre argent. La
Confédération envoya une
délégation au s. Kossakowski
pour le prier de se joindre
pour servir aussi cruellement
nos Marchands et nos
Eglises. Son animosité ayant
déjà coûté la vie à tant
de honnêtes gens, sa réponse
fut qu'étant chargé de
négotiations secrètes et la
Cour de Sastak rien ne
l'empêchoit d'arriver à
son but (9)

Orville a la sureté de ce dit Mous.
 Rad Tubieki, ne pouvant et n'osant le livrer
 j'ai eu soin de faire connoître a M. le
 Podcarsky leur raison qui me forcoient
 de luy refuser sa demande d'aur les
 réponses que j'ai faites aux deux
 lettres que j'en avoir reçu et que je joins
 icy cottées G. Je prends a témoin M.
 le Conseiller Horuchowski icy present
 qui n'a jamais été ni vendu ni vendable
 de meme que M. le Conseiller Oranski
 que la délegation dont on parle dans cet
 article est un fait qui n'a jamais
 existé de meme que le motif qui auroit
 pu y donner lieu. Il est vray que les
 Groupes de la Confédération prevenus
 en ma faveur et croyant sans doute
 obtenu par mon crédit les agréments
 dont elles estoient privées m'envoierent
 une députation a leur part pour me
 prier d'accepter le commandement qu'ils
 m'offroient etant résolu de perir plutot
 que d'obeir d'avantage a M. le Podcarsky
 a quoi j'ai fait la réponse suivante
 Que comme il n'appartenoit qu'à la
 République de donner des charges et
 de s'employer j'en vouloir le commandement
 d'elle et j'en serois un crime de
 changer ses dispositions. J'ai cherché
 la dessus a adoucir tous ces esprits
 et de les remettre dans leur devoir

faint mirrored handwriting from the reverse side of the page, appearing as bleed-through.

J'ai même fait sentir au Divan qui pique
sans doute de quelque propos de M.
le Podcarsty m'avoit envoyé un ordre
le même jour de me saisir du Commandant
de ses conséquences d'une démarche aussi
violente et j'ai refusé de m'en charger
sous prétexte qu'étant de la Confédération
de Lithuanie j'en avois rien à démêler
avec celles de la Couronne

(10.) L'on a déjà pu voir avec combien d'effort
et de malice M. Suchocki et ses
souffleurs cherchent non seulement à
détruire la Confédération en avançant des
faussetés comme nous l'avons fait remarquer
au commencement, mais qu'ils tendent aussi
à décourager la nation par cette exagération
recherchée avec laquelle l'on peint le
triste et misérable état où se trouvent nos
chefs en Turquie. Ils auroient cru
cependant manquer tout à fait si en parlant
de la sérénissime maison de Saxe il
n'avoient pas cherché à la rendre suspecte
à la Couronne avec laquelle elle a agi
conjointement jusqu'icy en luy prêtant des vues
et des menées dont elle avoit fait un mystère
à la France, outre que sous prétexte de me
détruire il me représente à la nation comme un
instrument que la Cour de Dresde avoit
employé pour persécuter et détruire la
Confédération en Turquie; c'est pour cela que
l'on a soin de me joindre M. Lasocki qui
venant d'apporter des lettres et des secours
de la Cour de Saxe aux Confédérés en Turquie

L'Étonnement et l'abattement
de la Confédération a été aussi
terrible que cette réponse
personne ne pouvoit concevoir
comment la Cour de Saxe
connoissant l'attachement et
le zèle de nos chefs pouvoit se
intéresser pouvoit de s'écarter la
part d'un tant d'honnêtes gens
et d'un rang aussi élevé. Ce qui
augmente cette cruelle situation
pour nous, c'est que le Visir
trouvoit son intérêt particulier
dans les projets de Kosakow
ski il vouloit humilier et
détruire les personnes qui
auroient pu détruire sa
mauvaise conduite sous Chocim
aussi refusait il le serman
celui qui devoit être député
notre part au Divan. cependant
le seul S.^r Lasocki s'offrit
étant muni d'argent et passa
jusqu'à Constantinople mais
bien loin d'y rendre de service
il n'a fait que suivre le plan

doit nécessairement être compté parmi ceux
qui ne cherchent qu'à desservir et qu'à
désespérer la nation. Je puis cependant assurer
qu'outre l'argent que j'ai reçu par le moyen
dudit M. Lasocki j'en ai point eu aucune
autre relation avec eux; j'ignore s'il a eu
le tenu de desservir la Confédération à
Constantinople etant parti de Sakera le
21^e d'Octobre et si c'est les intrigues
qu'il a employés qui ont fait confiner la
Confédération à Warma; vu que les
Confédérés se mirent en marche pour s'y
rendre le 16. Novembre jour au quel je
mesuis mis en chemin pour la Hongrie
avec une déclaration que j'obtins du Divan
pour les Confédérés ce qui prouve que ce
n'est pas pour cabaler à mon aise que j'ai
cherché à les éloigner. Un point de l'instruction
que le Divan m'a donnée et que j'ai insérée
dans la relation présentée par moy à la
Généralité à Spies que je joins icy coté
B- fera voir si j'ai cherché et si les
Turcs même souhaitent de garder nos
chefs comme des otages jusqu'à la fin de
la guerre, d'ailleurs je ne conçois pas
pourquoi M. Suchodolski emploie un peu
plus haut cette expression veridique, il nous
opprimoit pour notre argent. J'en ai donné
j'en ai procuré mais j'en en ai point reçu, et
le grand Duché de Lithuanie n'aura rien
à payer pour moy

8
traci par Kossakowski tendant
à décrediter absolument nos
chefs les Comtes Kraininski et
Potocki. N'indis bien loin
d'obtenir les quartiers d'hiver
à Rubzokut sur les frontières
d'Hongrie qui nous avoient été
destinés d'ou aiant communiqué
avec la Pologne nous aurions
pu nous soutenir facilement
nous fumes obligés de nous
rendre à Warma aux bords de
la mer noire s'entendant fort bien
que l'on nous garderoit la comite
otage dont le sort devoit être
l'issue de la guerre et que
Kossakowski avoit su nous y
faire confiner pour n'avoir plus
à craindre que quelqu'un pût
traverser ses Cabales (10)

(11) Comme j'ai été présenté et connu pour un
Marechal de Lituanie et que profitant
du crédit que j'avois acquis au Divan j'avois
renu au Visio l'unique mémoire que j'avois
jugé à propos de présenter pendant tout mon
sejour en Turquie et que je joins icy cetté
Ls. - j'ignore à quoi veulent aboutir les
questionnaires et les réponses que je trouve dans
le mémoire de M. Suchodolski m'étant
expliqué comme on le voit en patriote qui
gémir sur les malheurs de sa Patrie
qui est déterminé à tout sacrifice pour
l'en retirer, qui regrette le Règne heureux
et cheri de la serenissime maison de Saxe
et qui voudroit le voir revenir; il n'y a par
ticulier croire que j'ai donné lieu à tout ce
éclaircissement, pour ce qu'il s'agit de
déclaration il est connu que jusqu'icy il n'y
en a eu que trois, l'une remise à M. Krasinski
et Pulawski en 1768. le 28. Decembre
la seconde rendue à M. le Podcrasny à
Frankopres en 1769 le 14. du mois de May
et qui étoit comme j'en ai dit ci dessus une
déclaration de guerre contre la Pologne et
qui par conséquent révoquoit et donnoit
toute une autre signification à la première
et la troisième est celle que je viens d'apporter
à la généralité à Spere il paroît donc que
ceux qui parlent icy de copie sont mal
instruits sur cet article de même que sur
tout le reste. /

La Porte cependant ayant
fait demander à Diosdadowski
ce qu'il demandoit et ayant
appris que c'étoit une déclaration
qu'elle continuoit la guerre
jusqu'à ce que les affaires
de la Pologne auroient été
pacifiées et arrangées le
Visir lui répondit que
l'Empereur ayant déjà donné
une déclaration formelle
aux Comtes Kraninski
et Potocki la copie qu'il
lui faisoit remettre suffisoit

(11)

La fausseté de cet article est démontrée par l'objection précédente, mais voyez ou l'on peut voir avec combien d'adresse et de finesse les ennemis de la bonne Cause savent surprendre et tromper et la bonne foi du public. Ne dirait-on pas que tout ce passage est un décret d'auto-dictature qui caractérisent la plume caustique de nos temps. Un ridicule qu'on fait semblant de jeter sur moy, suivi d'une déclamation pathétique, on nous représente les Confédérés frappés d'une découverte aussi certaine, cachée de dessein profond, et bien de choses sous entendues. D'abord dans cette imitation que l'on peut appeler heureuse, la Cour de saxe est compromise. S. A. R. Madame l'Electrice cette Princesse dont toute l'Europe a admiré plus d'une fois le génie, et les connoissances est présentée dans un faux jour, par cette élégante tournure de son plein pouvoir qui commence par mon cher Simon &c. de plus la serenissime maison de saxe est peinte par si dénuée d'amis et de partisans qu'elle n'a qu'un simple jeune homme et qui n'a que du bel, pour tout instrument de ses desseins, matière à réflexion pour toutes les Cours amies qui voudroient entreprendre et la soutenir. D'ailleurs que prétend on insinuer par cette déclaration formelle et prématurée de la part d'une Cour qui auroit été mieux soutenue par l'Ambassadeur de France que de brouiller la Cour de Versailles et de Dresde de faire soupçonner que cette affaire fait de menées et de intrigues qui sont

9
De plus aiant demandé une assurance pour la Couronne de Pologne pour la maison de Saxe le Visir lui demanda s'il étoit possible qu'il assurât pendant le terme du siège de Chocim craignant que cette ville ne fut prise et que les instructions qu'il avoit de cette Cour ne tombassent entre les mains de l'ennemi il l'avoit brûlé, que cependant il avoit écrit une lettre à Madame l'Electrice de saxe dans la tournée suivante. Vous êtes le seul mon cher Simon qui puissiez soutenir les intérêts de la maison de saxe. Cette marque de confiance et de bonheur pour une seule personne de la part de la maison de saxe a été regardé par un chacun de nous autre avec de grands d'envie et il nous a été impossible de combiner cette déclaration formelle et prématurée de la part d'une Cour qui a toujours annoncé les plus grandes ménagements pour ses voisins dans une démarche faite vis à vis la Porte par le Maréchal représentant la nation seulement soutenu par l'Ambassadeur de

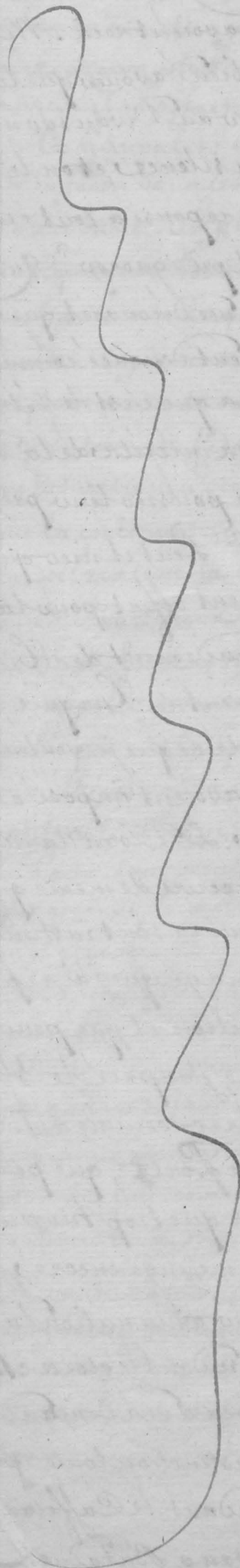
opposée à sa candeur et à sa confiance.
Non je ne puis croire, que ce mémoire de M.
Suchodolski ait été jamais conçu ou
imaginé par les Confédérés: j'ai vu qu'il y
a chez nous des gens violents caustiques et
vindictifs, j'ai vu qu'à l'abri de leur état et
des circonstances ils déchirent facilement
la réputation de ceux qui ont tenu à honneur de
leur déplaire, mais jamais il n'ont été
assez maladroits pour se laisser emporter par
le plaisir de faire passer un homme pour un
fripon grossier et imbécile, jusqu'au point
de choquer une Pou qui les comble de ses
bienfaits et leur a accordé toute sa confiance.
Sur ce qu'on avance dans la suite de cet article
que j'ai cherché à décrier de la confédération
en Turquie et en Pologne, l'état où j'ai trouvé
les Confédérés à mon arrivée en Turquie, les
mortifications essuyées à Scutari et tout
ce dont j'ai fait mention dans ma réponse
prouve assez que j'en ai point eu de part à
tout ser desagrément, les peines que j'en
suis donné, la déclaration que j'ai apportée
et les représentations que j'ai faites à la
Généralité à Eprie devroient assez me
justifier.

Mais ce que M. Suchodolski passe sous
silence et ce qu'il me force maintenant de
découvrir, c'est que cet instrument de Varsovie
avoit tant travaillé tant intrigué pour me
brouiller avec M. le Podexary qu'il parvint
à surprendre son bonnet et sa bonne foi l'ayant
porté à employer les secours de sa maison
à faire pour me persécuter et pour me

de France auroit eu bien plus
de crédit et de poids que dans
la bouche d'un petit particulier
et il auroit été bien plus
utile et bien plus glorieux
d'employer l'argent dont il
ne s'est servi que pour
opprimer la bonne volonté
patriote au soutien de la
Cause commune. Il est donc
vidant que tout le séjour du
S. Kosakowski en Turquie
n'a eu d'autre but que
de détruire tout le crédit de
Contre Krasinski et
Potocki et de la Confédération
non seulement en Turquie
mais même en Pologne.

(12)

perseeuteo et pour me perdre, puisqu'après mon
 premier départ de Sackera le 1^{er} du mois
 de Novembre, et après avoir gagné le
 Drogman de la Porte Grec de nation qu'il
 amir sur mon compte et que j'en ai regagné
 que du depuis, il m'a fait passer pour espion
 auprès du Divan au nom de ces Messrs
 avec lequel j'avoir remis les lettres de Mgr
 le Duc de Courlande et qui estoient
 informés que M. Lascoki m'avoit remis
 de l'argent de sa part. M. Suchowolski
 obtint par là l'ordre de me rappeler au
 Divan. J'appris en recevant la première
 lettre du Drogman a ce sujet tout le détail
 de son procédé et comme je balançai sur
 le parti qu'il me convenoit de prendre dans
 cette occasion, j'en ai reçu une seconde que
 je joins icy avec la première cotée J.
 Je suis arrêté du depuis et detenu pendant
 trente cinq jours. M. Suchowolski ne dit
 rien de la joie indecente qu'il en tenoit signa
 croiant sans doute ma perte certaine, aussi
 l'estoit elle, sans la déposition du Moldavan
 Pacha. Il passe sous silence que pour se
 repaître du spectacle ravissant de la perte
 d'un Citoyen L'élé et Républicain, il s'est fait
 envoyer au Divan vers le tems où je devois
 y arriver avec une instruction dont je joins
 icy la copie qui m'a été communiquée par
 le Drogman cotée K et qui prouve que
 les Confédérés n'avaient point
 d'argent, et qu'ils en demandoient



d'avantage, en avouant cependant celui
qu'ils avoient reçu. M. Suchoolski se
gardoit bien d'avouer que lors qu'il se parvint
à parler au Divan sur mon sujet on luy
imposa silence, et on le renvoya sans donner
aucune réponse à tout ce qu'il proposa.

Est-il pu ignorer? Qu'à mon arrivée le
Divan me découvrit que les Confédérés
m'avoient dénoncé comme espion que je luy
répondis que c'est le zèle et l'attachement
pour les intérêts de la Porte qui les avoit
porté à pousser leur précaution jusqu'à ce
point? Peut-il nier que le Visir et le Divan
ne m'aient offert pour la seconde fois le
commandement des Troupes polonoises
qui estoient en Turquie, et qu'ils ne m'aient
demandé ce que je vouloit qu'on fit à ceux
qui en avoient imposé au Divan pour me
perdre. Le Divan dans lequel on a coutume
de tout écrire de même que tous les Fomates
général qui en sont instruits me donneront
témoignage que j'ai refusé la première
proposition et que pour répondre à la
seconde, j'ai prié le Visir de regarder les
Confédérés comme amis et alliés de la
Sublime Porte, que pour moy je ne me
croirois que trop heureux si le Visir et le
Divan me juge encore digne de faire
parvenir à manation la déclaration
flatteuse dont j'étois chargé, le Divan
acquiesça à ma demande et m'honora
d'une distinction toute particulière en
m'accordant le Caffetan ce qui est arrivé
au Divan à Babaduck le 9. fevrier
de l'année courante

Je trouve qu'il n'y a rien de plus hardi que cette dernière assertion de M. Suchoolski. La Généralité qui a icy son Envoyé pourroit elle nommer papier Turc une déclaration authentique et munie de tous les sceaux et signatures usités. Les Russes et tous ceux qui voient avec envie le secours que la Confédération a tout lieu d'espérer pourroient ils s'exprimer d'une autre façon de plus par une lettre d'un de Marechaux de Lituanie dont je joins icy la traduction cotée L du 12. du courant j'apprends que la Confédération a fait écrire en réponse a M. Lasochi a Constantinople pour luy mander qu'elle avoit déjà reçu par moy la déclaration qu'il leur disoit vouloir obtenir comment la Confédération pourroit elle donc s'aviser de douter d'une déclaration et avouer l'avoir reçue a la Porte, et le mesme vice a la Cour de France. D'ailleurs ma conduite n'a jamais été assez équivoque pour pouvoit craindre que la Généralité ait pû me soupçonner d'avoir falsifié des copies mais ces sont de ces imputations grossieres qui ne valent par la peine d'une réponse. il est connu au reste de la Généralité et ce n'est que pour satisfaire a leurs volontés qui m'a été intimé par un sancitum que je joins icy cote ^m que je leur ai donné le mémoire qu'on trouvera de mesme icy cote N et que j'eluy ai remis comme on le voit dans le sancitum il est donc si vrai que j'en ai par remis ce mémoire comme il est vrai que j'en ai remis un autre de Paris ou cependant malgré l'effort.

91
C'est en conséquence de ce plan qu'ayant apporté a Peczowa plusieurs papiers Turcs il m'a fait la lecture de la Généralité traduite de sa façon dans lesquels il s'attribuoit le plus grand avantage et louange et confiance de la part de la Porte. Cependant ces mêmes papiers traduits ensuite par d'autres personnes affirmer a la Confédération n'estoit autre que la copie mot a mot de la déclaration faite antérieurement aux Marechaux. Cependant le S. Hofskowski ayant été appelé devant une séance publique de la Généralité on luy demanda de qui il avoit eu le droit de traiter avec la Porte, sans vouloir donner une réponse formelle assurés qu'il remettroit sous les yeux de la Généralité un mémoire circonstancié de toute sa conduite n'ayant voulu par là que gagner du temps il saisit le premier moment favorable pour s'enfuir conduite également contraire au droit.

Avant d'avoir en ordre comparoitre publiquement il s'annonça chez les différens Marechaux et Conseillers comme Envoyé de la Porte

der faux freres et les intrigues de M.
Suchodolski, j'auvois trouve en ce
devenement de partie et de partisans qui
m'auvoient maintenu. Ce n'est en fin que dans
la Relation que j'ai remise a la Generalite
qu'on trouuera icy cotee B. que j'ai fait
valoir mon credit a la Porte en y produisant
les points de l'instruction dont on m'avoit
charge. Instruction qui de meme que la declaration
est aussi solemnelle qu'elle peut l'etre sans que
pour cela elle m'ait fait prendre le titre d'un
envoye a la Porte

(14)

M. Le Marechal Rac que j'ai devancee en
deux mois a former les Confederations en
Lituanie, et qui depuis par la malheureuse
histoire des revers de Nieswick n'a ete able
que long temps apres mon depart pour la
Turquie, grace au manifeste connu de
M. Bentlewski, la Confederation de
Lituanie, pouvoit bien ignorer ma mission
et son but, mais qu'il ignore maintenant
et depuis qu'il se trouve a la tete de
Marechal dont j'ai produit la signature
La chose est peu vraisemblable et
impossible. La Generalite n'a aucune
espece de raison de se plaindre d'un
instruit de la resolution qu'elle avoit
prise de n'avois point de Marechal de
L'Armee, je me suis desiste d'un titre que
mes Collegues m'avoient accorde et que
la Porte sembloit avois approuve, j'ai
signe mes memoires et mes relations

Voici donc le S. Koszakowski
Ministre accredite apparemment
par lui meme a la Lituanie
aux Confederations de la Saxe a la
Porte et a la Generalite
Toute la Lituanie confederée
se trouve dans la personne du
Comte Rac son Marechal
general et son Condallere
aupres de la Generalite, il ne
ignorent que le S. Koszakowski
ait jamais ete envoye. Que la
Porte envoye un Envoye
polonois aux Polonois le fait
est aussy inoui qu'impossible
pour ce qui regarde la Cour de
Saxe c'est luy d'en juger. Il a
aupres de luy un Siphka
Tartare ne en Pologne, qui
lui sert d'interprete, qu'il
assure luy avois ete donne du
Grand Visir ce fait est
egalement faux mais la

avec le titre qui me sera bien précieux d'un
Citoyen de Lithuanie. Mon Turc n'est
pas un Tartare Liptka. C'est un Turc
né à Porte enseigne de Janissaire à Chocim
qui m'a été donné par le Divan pour qu'il
vit de ses yeux l'existence de la Confédération
en Pologne. Precaution qui est assez
d'usage dans la politique Turque. J'ai
voulu le remettre à la Confédération
générale de même que le serman pour
l'envoy d'un Intendant; j'ai informé
la Généralité du convoi des Chasou
qui m'ont amené et qui ont ordre
d'attendre sur les frontières l'Envoyé
que la Confédération doit faire partir.
Pourquoi l'on m'a laissé ce Turc sur
les bras. pourquoi l'on ne profite pas
des facilités que j'ai procurées. C'est
un mystère que je ne puis ni ne veux
approfondir.

12
Confédération au grand
nombre de cette espèce de
gare employée aux mêmes
usages. C'est donc par
ordre du noble Chef de la
Comte Krasinski et
Potocki qu'entre autres
missions j'ai ordre
de dévoiler la conduite du S.
Kosakowski à la
Généralité. Quelle voye
par là à combien de
malheur nous a exposé
la fausseté et la intrig.
de cet homme et qu'en
manquant elle puisse
faire savoir à la Cour
de Vienne qu'il a osé
s'attribuer et s'approprier
un crédit et une confi-
ance dont une Cour
aussy éclairée ne peut
l'avoir chargé.

Rendu à Lubzsum
le 1. May 1770.

J. Suchodolski
K. W. L.

Pour revenir aux restes de la Déclaration épisodique
de ce mémoire de M. Suchodolski. C'est ainsi que je crois
devoir répondre. Voici M. Kosakowski Maréchal
de la Confédération et l'armée de Lithuanie et muni
d'un plein pouvoir de ses Collègues les Maréchaux
pour aller en Turquie prouver par le second article de

L'exposé et du plein pouvoir produit cette A qu'il a
été fort bien avec M. le Podexassy jusqu'à Sakras et
prouvé par ma réponse art. 3. 4. 5. et 9. Outre qu'il
n'est pas croiable, qu'ayant eu l'honneur d'être chargé
d'une lettre de S. A. R. Mgr le Duc de Courlande
pour ce premier j'eusse été mal avec lui. Que ce Sieur
Hosackowski n'a point cabalé pour empêcher le Visio de
donner de l'argent aux confédérés Lemons M. Duvall
et M. de Chateaufort comme on le voit article 8. de
ma réponse. Que ce Sr. Hosackowski n'a point
compromis la serenissime maison de saxe, n'a point
parlé en son nom, n'a point produit une lettre de S. A.
R. Madame l'Electrice, parce que jamais il n'a
par eu l'honneur d'en recevoir, parce qu'il n'avoit
aucune nécessité de s'en vanter, comme on le voit dans
sa réponse art. 11. et 12. Qu'il n'a point cherché à
déservir la Confédération, comme on le voit art. 9.
10. et 12. Qu'il n'a point cherché à nuire à la Generalité
en Pologne parce qu'il n'en a point dit du mal nulle
part et qu'il en défend la dignité de son mieux ce
qui est prouvé tout le long de ce mémoire à la suite
duquel j'établis pour fait.

1^o. Que le mémoire de M. Suchodolski est écrit et arrangé
à Varsovie puis que sous le pretexte malheureusement
trop commun de nos tems de novice un particulier qui a
eu le malheur de déplaire l'on ne vise qu'à déservir
la Confédération auprès de ce Cours ames qui a brouillé les
Cours qu'a découragé la nation par des exagerations affectées.

sur la malheureuse situation de ses Chefs.

2^o Que M. Suchodolski est un instrument de Varsovie qu'elle a employé avec succès pour multiplier les divisions parmi le Confédéré et pour inspirer cette hauteur méprisante dans la position présente qui a attiré à M. le Poderaszy l'inimitié des Turcs. Enfin parce que c'est M. Suchodolski qui a cherché à me brouiller avec M. le Poderaszy et à me sacrifier, comme on le voit

Art. 12.

3^o Que M. le Poderaszy et la Confédération qui est avec lui sont décredités en Turquie, ce que l'on voit par tout ce mémoire et par les dernières lettres de M. Lasocki.

4^o Que la traduction de la déclaration est celle qui m'a été remise par le Droghman de la Porte.

5^o Que je n'ai jamais parlé de la sérénissime maison de Saxe que comme un Polonois qui lui est attaché et qui souhaite avec ardeur de voir revenir son Règne.

6^o Qu'en honneur et en conscience j'eurois avoüé satisfait à mes devoirs comme Citoyen et à mon serment comme confédéré.

7^o Que j'ai trouvé la Généralité à Sperie abattue découragée et incertaine.

8^o Que Mgr l'Evêque de Kaminiecth remplira difficilement les engagements qu'il a contractés avec les Cour amis. ses liaisons avec les Chartoryjski effraient, ses persécution ressemblent et sont tout franchant mystérieux et exclusif. indisposent naturellement une nation qui peut bien luy demander des Conseils sans souffrir qu'il luy donne de la loi.

9^o D'autant plus que son crédit n'étant acquis que par les circonstances présentes et par la confiance des Cour amis qu'il a su semer avec et dont il use un peu violemment, la jalousie les divisions et le mécontentement augmentent tous les jours.

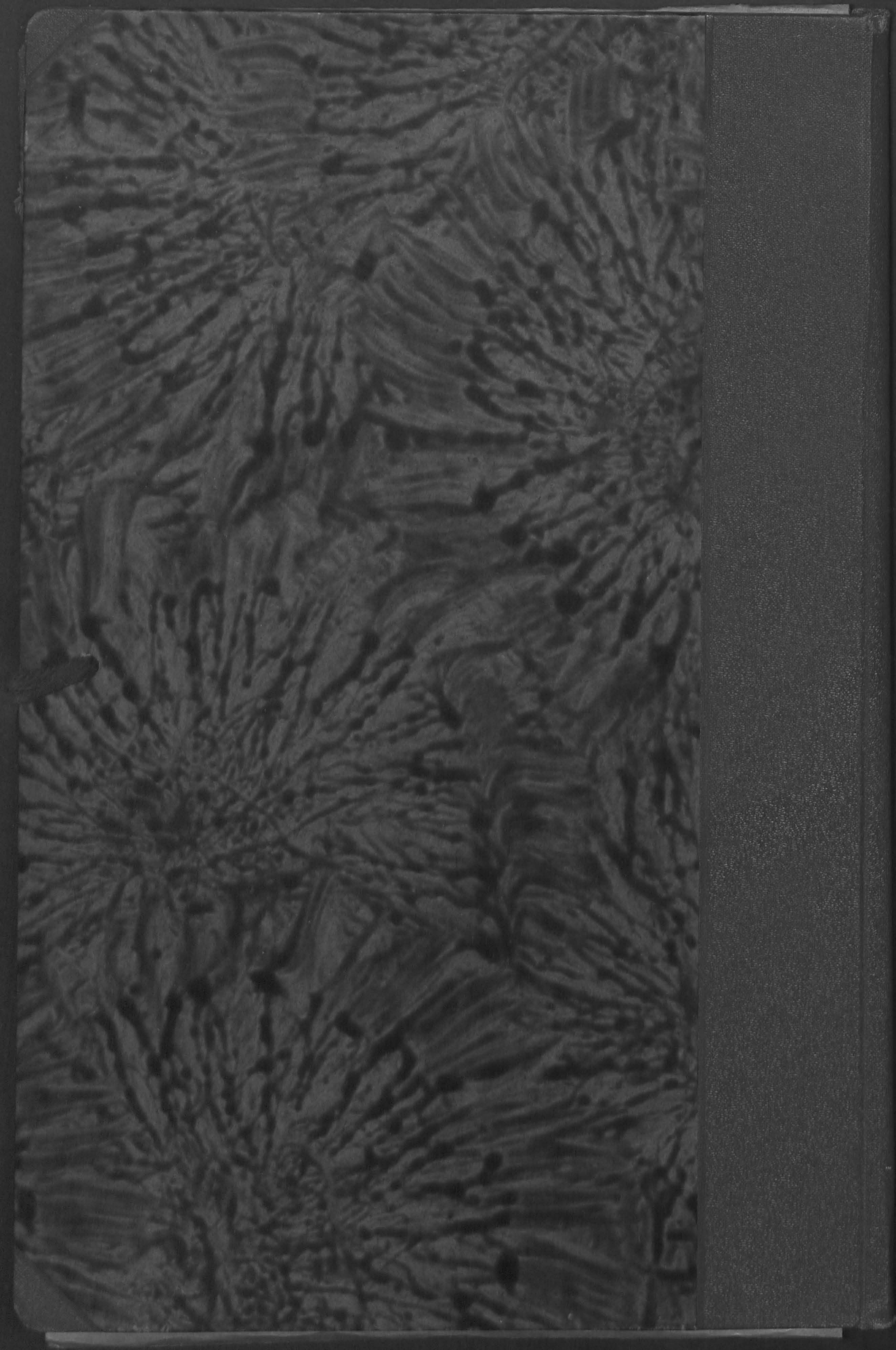
10°. Qu'il y a de l'apparence, que la nation confédérée cherchera à s'entendre, à se connoître, et à se décider. /

11°. Qu'il n'appartient qu'aux Courrauiers de compter sur toute la confiance et la docilité de la nation confédérée, et qu'il ne dépend que de nous d'augmenter protecteurs et rétablir l'harmonie parmi nous, et de nous faire adopter cette politique circonspecte et conciliante qui caractérise les Républicains.

à Dresde ce 30. May 1770.

Symon Korwin Kopschowski
Citoyen de Lituanie





Skanowanie i opracowanie graficzne na CD-ROM :



ul. Krzemowa 1

62-002 Suchy Las

www.digital-center.pl

biuro@digital-center.pl

tel./fax (0-61) 665 82 72

tel./fax (0-61) 665 82 82

Wszelkie prawa producenta i właściciela zastrzeżone.

Kopiowanie, wypożyczenie, oraz publiczne odtwarzanie w całości lub we fragmentach zabronione.

All rights reserved. Unauthorized copying, reproduction, lending, public performance and broadcasting of the whole or fragments prohibited.